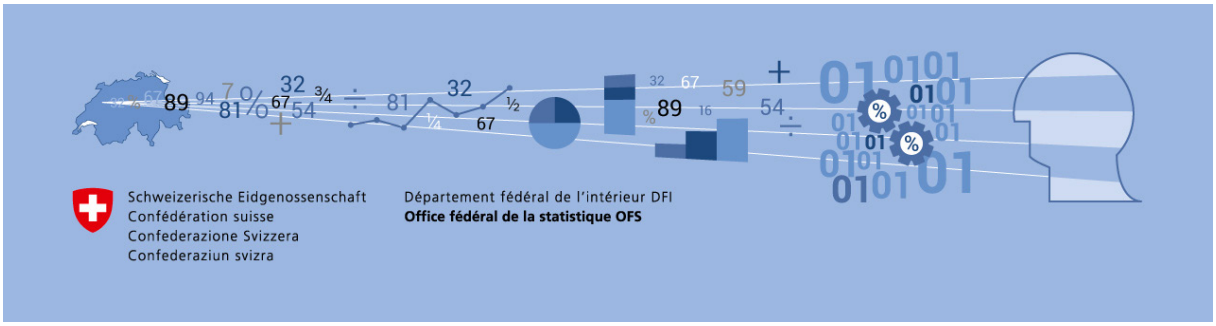

Communiqué de presse

Embargo: 25.11.2024, 8h30

06 Industrie et services

Baromètre de l'emploi au 3e trimestre 2024

Solide évolution de l'emploi au 3e trimestre 2024

Au 3er trimestre 2024, l'emploi total (sans l'agriculture) en Suisse a progressé de 1,2% par rapport au 3e trimestre 2023 (+0,2% par rapport au trimestre précédent, après correction des variations saisonnières). Les entreprises ont annoncé 12,4% de postes vacants de moins qu'un an auparavant. Elles ont eu un peu moins de mal à recruter du personnel qualifié. De plus, les prévisions d'évolution de l'emploi demeurent positives, même si la prudence reste de mise dans les entreprises. Ce sont là quelques-uns des derniers chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les entreprises en Suisse comptaient, au 3e trimestre 2024, 5,528 millions d'emplois, soit 65 800 postes de plus (+1,2%) qu'un an plus tôt. La proportion de femmes était de 46,6%. Fin septembre 2024, 2,258 millions de personnes travaillaient à temps partiel (69,6% de femmes). En termes d'emplois à temps plein, le volume de l'emploi a atteint 4,321 millions de postes. Il s'est donc accru de 58 600 équivalents plein temps (+1,4%) en un an.

Au 3e trimestre 2024, le volume de l'emploi dans le secteur secondaire (industrie et construction) a légèrement augmenté (+7600 postes; +0,7%) par rapport au même trimestre de l'année précédente, passant à 1,139 million de postes. Il s'est accru de 58 200 postes (+1,3%) dans le secteur tertiaire (services), pour atteindre 4,389 millions d'emplois.

Légère amélioration à court terme

Selon les valeurs désaisonnalisées, l'effectif de personnel des entreprises s'est accru de 10 700 postes (+0,2%) au 3e trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent. Au cours du trimestre considéré, le niveau de l'emploi a ainsi enregistré une légère progression dans le secteur secondaire (+900 postes; +0,1%) et une augmentation de 13 300 postes (+0,3%) dans le secteur tertiaire.

Le nombre de places vacantes diminue

Les entreprises ont annoncé un total de 98 800 places vacantes au 3e trimestre 2024. Par rapport à l'année dernière, cela représente une baisse de 14 000 postes (−12,4%). Ce recul a touché tant le secteur secondaire (−13,1%) que le secteur tertiaire (−12,2%). Les places vacantes représentaient 1,8% de l'ensemble des postes (2,1% dans le secteur secondaire et 1,7% dans le secteur tertiaire).

Moins de difficultés à recruter des spécialistes

Les difficultés de recrutement de personnel qualifié ont diminué au 3e trimestre 2024 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente (37,9%; –2,8 points de pourcentage). Dans une comparaison à long terme, il reste néanmoins difficile de trouver du personnel qualifié.

Les prévisions d'évolution de l'emploi légèrement moins optimistes

Les entreprises qui prévoyaient d'accroître leur effectif de personnel à court terme représentaient 10,9% de l'emploi total au 3e trimestre 2024 (contre 12,4% un an plus tôt) et celles qui envisageaient de le réduire, 5% (4,5% un an plus tôt). L'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi a légèrement reculé en comparaison annuelle (1,03; –1%).

Annexe méthodologique

Le baromètre de l'emploi présente l'évolution d'indicateurs conjoncturels relatifs à la demande de travail. Les indicateurs sont basés sur une enquête par échantillonnage réalisée chaque trimestre auprès d'environ 18 000 entreprises représentant un total de 65 000 établissements des secteurs secondaire (industrie et construction) et tertiaire (services).

Les **emplois** des entreprises sont répartis en quatre catégories. Les personnes qui ont plus d'un poste apparaissent autant de fois qu'elles ont de postes. Sont également pris en compte les emplois pour lesquels la durée hebdomadaire normale moyenne du travail est inférieure à six heures (taux d'occupation de moins de 15%). Les emplois de personnes travaillant dans des ménages privés ne sont pas pris en compte.

Les équivalents temps plein indiquent le volume de travail de l'emploi converti en emplois à temps plein.

La **correction des variations saisonnières** sert à neutraliser les facteurs saisonniers dans les séries temporelles. Celles-ci sont recalculées pour chaque trimestre.

Les **places vacantes** sont des postes nouvellement créés, non pourvus ou qui se libèrent, que l'entreprise a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un avenir proche et pour lesquels des démarches actives de recrutement ont été entreprises. Les résultats de la branche 78 «Activités liées à l'emploi» ne sont pas pris en compte. Le taux de places vacantes correspond au rapport entre le nombre de places vacantes et la demande de travail (emplois + places vacantes), soit: *taux de places vacantes = places vacantes / demande de travail X 100*

Difficultés à recruter du personnel: les entreprises indiquent à la fin du trimestre de référence si elles ont trouvé facilement le personnel qui leur fallait, si cela s'est fait avec difficulté ou pas du tout. Les résultats sont publiés sous forme synthétique ou de manière détaillée pour chaque niveau de formation et sont pondérés soit en fonction du nombre d'établissements, soit en fonction du nombre d'emplois.

Prévisions d'évolution de l'emploi: les entreprises indiquent si elles ont l'intention de maintenir, d'augmenter ou de réduire leurs effectifs au cours du prochain trimestre. Ces réponses servent à établir l'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi, dont l'échelle va de 0,5 (réduction) à 1,5 (augmentation), ou à 1,0 (maintien).

Renseignements
Service de renseignements STATEM, OFS, section Enquêtes conjoncturelles,
tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: diffusion.besta@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0632
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Conformément aux lois applicables, la Banque nationale suisse (BNS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu les données de la statistique de l'emploi cinq jours ouvrés avant la publication de ce communiqué de presse afin de pouvoir s'acquitter de leurs tâches. Les cantons et les grandes villes qui ont densifié leur échantillon ont reçu les données concernant leur région trois jours ouvrés avant la publication. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.